

Zeitschrift: Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Band: - (1990)

Rubrik: Journées, information, formation, publications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

7. Journées, information, formation, publications

Journée annuelle à St Moritz à l'occasion des 20 ans de la FSPAP

La FSPAP a tenu à St Moritz les 2 et 3 novembre 1990 sa 20e réunion annuelle. Le Conseil de Fondation avait invité le conseiller fédéral *Arnold Koller* à prononcer l'allocution principale. Dans son exposé intitulé "Le paysage aux abords du 21e siècle", le Président de la Confédération a formulé des considérations essentielles sur les rapports entre l'homme, le sol et l'environnement. Il s'est prononcé en faveur d'une application systématique de la loi en vigueur et a plaidé - se référant à Rousseau - pour un nouveau contrat social avec les biens vitaux que sont le sol et le paysage.

Dans sa rétrospective des 20 ans d'activité de la FSPAP, le conseiller national *Willy Loretan* a évoqué les succès et les échecs, les objectifs réalisés et ceux qui ne le sont pas encore. Quant aux perspectives d'avenir, le président de la FSPAP s'est distancé d'une politique fondamentaliste, mais s'est prononcé d'autant plus fermement en faveur d'une poursuite des efforts tenaces déployés jusqu'ici par la FSPAP au service de la protection de l'environnement.

Dans un autre exposé fondamental, le président du Conseil national en charge, le professeur *Victor Ruffy*, a parlé de l'échec momentané - de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, dégageant les accents d'une future révision. V. Ruffy a prévenu contre tout abandon à la passivité dans l'aménagement du territoire; en regard des tendances de libéralisation qui se font jour en Europe, par exemple dans le domaine des transports ou de l'agriculture.

Le président de l'exécutif grison, *Luzi Bärtsch*, a centré son allocution de bienvenue sur le problème de l'accroissement des compétences de la Confédération aux dépens de l'autonomie des cantons. Il a esquissé —un peu unilatéralement— le spectre des décisions imposées de l'extérieur, par "la plaine" et "les organisations écologistes". — On pourrait répondre à Luzi Bärtsch que des impulsions bénéfiques contre certains abus (résidences secondaires, aplanissement des pistes de ski, etc.) sont souvent venues de l'extérieur, avant que les promoteurs indigènes n'aient reconnu le danger de ces abus pour l'image de marque locale. De plus, l'avenir de l'environnement et du paysage en montagne n'est pas un thème qui préoccupe uniquement les gens de la plaine et les vacanciers : la population indigène articule toujours plus distinctement elle-même ces préoccupations et les soumet au débat politique.

Rudolf Stüdeli, anc. directeur de l'Association suisse pour l'aménagement national (ASPAN) a montré à l'exemple concret de St Moritz les possibilités et succès de la "protection quantitative du paysage" : mise hors zones d'aires sensibles, sauvegarde de beaux points de vue, création de bases juridiques communales favorables aux objectifs d'intégration dans le paysage.

Le directeur *Hans Weiss* a traité dans son exposé la question de la future orientation des efforts de protection du paysage. On ne peut séparer la protection quantitative, autrement dit agissant sur l'espace, et les objectifs qualitatifs. H. Weiss a mis en évidence les causes du déficit d'exécution, qui se situe avant tout, douloureusement, au niveau de la protection qualitative du paysage : la diversité culturelle et naturelle du paysage reste gravement menacée.

Le deuxième jour, un exposé du prof. *Paul Messerli* sur les "perspectives de l'espace vital alpin au tournant du 21e siècle" a insisté sur un autre aspect de la protection du paysage. Cet exposé a élargi le thème de la réunion à l'ensemble du milieu vital alpin.

Le thème actuel et concret de l'enneigement artificiel des pistes de ski a fait l'objet d'une table ronde confrontant partisans et adversaires. Cette manifestation s'inscrivait dans la perspective d'une prochaine votation populaire grisonne sur une initiative dont le texte, sans interdire les canons à neige, en limitait l'usage à des situations exceptionnelles. L'initiative a été combattue énergiquement par les milieux du tourisme, et repoussée lors de la votation à environ deux tiers des voix. Ce résultat est moins massif que ce qu'on attendait compte tenu de la très coûteuse campagne des opposants à l'initiative.

Conférences de presse : les 20 ans d'activité de la FSPAP

Le 1er juillet, la FSPAP fêtait ses 20 ans. Elle a organisé à cette occasion à la Schulwarte à Berne une conférence de presse au cours de laquelle le président de la Fondation et conseiller national *Willy Loretan*, le co-fondateur de la FSPAP *Rudolf Stüdeli* et le directeur *Hans Weiss* ont présenté une rétrospective de l'activité de la FSPAP et ses perspectives d'avenir, ainsi qu'une publication en quatre langues intitulée "*Paysages suisses — 20 ans d'activité de la FSPAP*".

Pour la Suisse romande, une conférence de presse semblable s'est tenue à Lausanne le 7 décembre. *Victor Ruffy*, vice-président de la FSPAP, a tout d'abord montré l'utilité et expliqué le mode d'action de la Fondation, se basant notamment sur des exemples concrets choisis dans le Canton de Vaud. Abordant le thème du paysage urbain, *Roger Beer*, chef du Service des espaces verts et de l'environnement de la Ville de Genève a évoqué les nombreuses fonctions sociales et biologiques assumées par les espaces verts en ville, notamment les parcs.

Enfin, évoquant la situation actuelle, en particulier la disparition continue, massive et rapide du paysage, *Bernard Lieberherr* s'est penché sur les succès et revers de la Fondation ainsi que sur les perspectives d'avenir: la protection du paysage devrait disposer prochainement d'un meilleur outil de travail avec la création du Fonds pour la sauvegarde et la gestion des paysages ruraux traditionnels.

Un débat nourri et passionnant au cours duquel divers problèmes brûlant d'actualité ont été évoqués a clos cette conférence de presse.

Construction en dehors des zones à bâtir

L'avenir incertain de dizaines de milliers de bâtiments agricoles utilitaires désaffectés en dehors des zones à bâtir, tel était le thème d'une réunion d'information organisée le 24 septembre à Brigue, qui a attiré beaucoup de monde. Cette manifestation s'adressait notamment aux représentants des communes du Haut-Valais et du canton. A part la description des objectifs de la protection du paysage et du patrimoine national, l'assistance a suivi avec intérêt l'interprétation des dispositions légales fédérales et cantonales présentée par Messieurs *Christoph Bandli*, de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire, et *Josef Zimmermann*, du Service juridique du département cantonal des constructions. Le fait que le paysage se couvre de maisons confronte les communes avec des problèmes infrastructurels et sociaux, comme l'ont démontré de manière impressionnante les présidents de la commune de Simplon-Village et de Bellwald. Conclusion de cette discussion animée: il importe de formuler des directives claires

concernant l'octroi d'autorisations, fondées sur les inventaires des bâtiments existants et certains critères de conservation. Jusqu'à la réalisation de ces travaux préalables, du reste exigés par la loi, il faut soumettre à un moratoire les travaux de transformation et changements d'affectation de bâtiments agricoles isolés désaffectés.

Routes d'accès aux régions de montagne - une croissance indéfinie ?

Sous ce titre, la FSPAP a organisé une conférence de presse à Frutigen. A l'exemple des routes d'accès aux vallées d'Engstligen et du Simmental (Adelboden), la FSPAP a mis en évidence les conséquences désastreuses pour le paysage d'une mise en valeur et d'une exploitation excessives des zones alpestres. La construction privée (parfois non autorisée) de chemins d'accès porte ici et là de très laides atteintes au paysage, mais ce n'est pas tout. Il faut aussi considérer que le réseau public de voies d'accès aux régions de montagne, toujours plus dense, morcèle les espaces vitaux et les paysages.

D'autre part, la FSPAP a participé à des conférences de presse sur la protection de la forêt de Finges le 4 mai à Loèche, sur le problème du développement de l'exploitation hydroélectrique du ruisseau Oeschibach le 20 juin à Kandersteg et sur le projet controversé de nouveau pont à Sins-Hünenberg le 16 août à Zoug.

Conférences, exposés, cours et séminaires

25 janvier : Association technique du groupe SIA de Winterthour et du "Heimatschutz" de Winterthour: *Les "autres terrains" communaux deviennent espace vital aménagé*; H. Weiss.

15 février: Ecole suisse du tourisme à Zurich: *Protection et détérioration du paysage à l'exemple des marais et tourbières*; R. Rodewald

Le 23 février à Feusisberg et le 6 mars à Muri (BE): Séminaire pour les médias et RP de Suisse des Gravières: *La scène écologique: épouvantail ou partenaire de discussion?*; H. Weiss

26 avril: Colloque international sur la protection et la gestion des milieux naturels et forestiers. Union européenne des forestiers et Conseil de l'Europe, Strasbourg; *La forêt marginale et la protection du paysage*; B. Lieberherr

10 mai: Groupe spécialisé Environnement et aménagement du territoire de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) à Kloten sur le thème "Extraction du gravier, protection de l'environnement et recyclage des matériaux de construction": *Les "autres terrains" communaux deviennent espace vital aménagé*; H. Weiss

19 mai: Assemblée annuelle du "Association pour la protection du paysage du Lac des Quatre-Cantons" à Flüelen: *Le paysage - un bien en voie de disparition*; H. Weiss

22 mai: Commission politique des organisations de protection de la nature et de l'environnement d'Argovie: *Raison du déficit d'exécution*; H. Weiss

15 juin: Rencontres O.D.I.L.E. (Objectif Développer les Initiatives Locales), Alsace, politique de développement. *L'expérience du plan d'aménagement de Brione Verzasca*; B. Lieberherr

19 juin: Assemblée générale d'Aqua Viva à Berne: *Protection des marais et tourbières, menaces qui pèsent sur eux*; R. Rodewald

22 et 23 juin: Office de la protection du patrimoine de Souabe et de Bavière, Augsburg: *Protection du paysage et entretien du patrimoine en Suisse*; H. Weiss

16 octobre: Colloque organisé par les organisations féminines d'Alsace sous l'égide du Conseil de l'Europe, Strasbourg; *Ecologie et Environnement, parole de femmes, pourquoi ne l'ont-elles pas, comment la leur donner?*; B. Lieberherr

Du 23 au 25 octobre: Séminaire de l'Office fédéral du personnel sur les fondements de la protection de l'environnement, de la nature et du patrimoine national et de l'Office de l'aménagement du territoire à Interlaken: *Problèmes d'exécution dans l'optique d'un homme de la pratique*; H. Weiss

14 novembre: Séminaire sur le tourisme à l'Ecole du degré diplôme EDD de Wettingen: *Tourisme discret: un simulacre?*; R. Rodewald

20 novembre: Colloque de l'Institut de systématique et de géobotanique de l'Université de Berne: *Ecologie du paysage et esprit scientifique cartésien*; H. Weiss

30 novembre: Assemblée annuelle de la Ligue fribourgeoise de la protection de la nature: *Des paysages à conserver - des paysages à jeter*; H. Weiss

15 décembre: Assemblée générale O.D.I.L.E., Mt St Odile, Alsace; *La dimension humaniste dans le développement local*; B. Lieberherr

La division pour les sciences de l'environnement à l'EPF de Zurich a organisé pendant le semestre d'hiver 1990/91 un séminaire interdisciplinaire sur le thème "Mobilité et Environnement". Douze exposés spécialisés ont abordé le phénomène de la mobilité sous des angles très divers: par exemple aménagement du territoire; raisons sociales profondes de phénomènes tels que la mobilité, les saisons de chasse et de cueillette, les "batailles ferroviaires" du 19e siècle; débat sur la politique des transports à l'exemple très actuel de la ville de Zurich. H. Weiss a prononcé à cette occasion un exposé sur le thème "Mobilität als Landschaftsfrass" (La mobilité dévoreuse de paysage).

Presse, radio, télévision

Les services de presse envoyés par la FSPAP pendant cette année étaient consacrés aux thèmes suivants:

- Contributions à l'éducation écologique - Pour une autre forme de perception
- Déficit d'exécution dans l'aménagement du territoire et dans la protection de la nature et du patrimoine national
- Le tourisme des sports d'hiver se propage à l'Europe
- Pourquoi une organisation nationale s'engage-t-elle en faveur de la forêt de Finges ?
- La sensibilisation ne suffit pas
- Prix Nature et Paysage 1990
- Construire en dehors des zones à bâtir: Notre paysage culturel: ni ruines, ni "Swiss chalets" avec grill et places de stationnement
- Les camions plus larges vont-ils entraîner l'élargissement des routes ? Une proposition aux communes et cantons
- La rive gauche du lac de Bière - un paysage d'importance nationale sous le joug de la route et du rail
- Routes d'accès aux régions de montagne - une croissance sans limite ? (exemple dans l'Oberland bernois)

Sous le titre "*Pour un aménagement du territoire orienté selon le marché - mais pas sans limite!*" a paru dans la Neue Zürcher Zeitung du 13 juin une réplique rédigée par le directeur de la FSPAP à l'adresse de Jean-Paul Rey, de la Fédération suisse des professions immobilières.

Un article de R. Rodewald paru dans la NZZ sous le titre "*Nos montagnes sont-elles menacées par une nouvelle poussée de croissance des sports d'hiver?*" était consacré au culte de la croissance auquel certains demeurent fidèles dans le tourisme des sports d'hiver (23/24 juin).

Le président de la Fondation et le directeur ont publié dans le "Walliser Bote" du 23 novembre un article de fond sur le thème: "*Quel but recherche la protection de l'environnement?*"

Sur le thème "Directives concernant l'aménagement des routes au centre des agglomérations", le directeur a rédigé un article paru dans la NZZ sous le titre "*Aucune obligation de bétonner*". Cet article éclaire la situation au lendemain du rejet du référendum contre l'autorisation généralisée de camions plus larges lors du scrutin du 23 septembre 1990.

Des représentants de la FSPAP (Conseil de fondation et secrétariat) ont participé à différentes émissions de radio et de télévision sur la protection du paysage, parfois sous forme de discussion inspirée par des exemples concrets, ou encore sous forme d'exposés approfondis sur un thème déterminé (par ex. Transformation illégale en chalets de vacances d'étables situées en dehors des zones à bâtir; thème de la surexploitation touristique de paysages proches de l'état naturel, sur lesquels on projette le rêve de la "belle nature d'autrefois").

Publications

Différentes publications de la FSPAP nous sont fréquemment demandées, par exemple la brochure "*La protection de petites surfaces forestières sous l'angle particulier de la protection du paysage*".

Comme mentionné, une brochure rédigée en 4 langues a été publiée par la FSPAP à l'occasion de son 20e anniversaire.

En prévision de la journée spécialisée de la FSPAP et de la Protection du patrimoine du Haut-Valais à Brigue, la FSPAP a publié une brochure intitulée: "*Bauen asserhalb der Bauzone — zwischen Erhaltung, Zerfall und Zweckänderung*" ("Construire en dehors des zones à bâtir - entre la sauvegarde, la détérioration et le changement d'affectation") (auteur: R. Rodewald, M. Schmidt). Elle décrit succinctement la situation actuelle, les possibles scénarios de développement, des ébauches de solution ainsi que le statut juridique des multiples bâtiments disséminés dans le paysage du Haut-Valais.